

**Commune de Chantesse**  
**CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 4 NOVEMBRE 2015**  
**A 20 H 30**  
**Compte-rendu de séance**

**Présents** : Isabelle Oriol, René Guinard, Daniel Martin, Nathalie Bessoud, Bruno Essertier, Marie-Laure Gambirasio, Denis Lacchio, Martine Durris, Stéphane Béchu

Absents : Marie-Hélène Fontaine (excusée), Olivier Pevet

Monsieur Denis Lacchio a été élu secrétaire.

**1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 Octobre 2015**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de cette réunion.

**2 - Convention de participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Saint-Marcellin, année scolaire 2015-2016**

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune de Saint-Marcellin sollicite une participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Saint-Marcellin pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette participation concerne les enfants de Chantesse inscrits au centre médico-scolaire pour les visites médicales scolaires soit :

$$24 \text{ élèves} \times 0.54 \text{ €} = \mathbf{12.96 \text{ €}}$$

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer la convention avec la mairie de Saint-Marcellin.

**3- Budget Syndicat Scolaire Intercommunal**

Lors du conseil syndical du 19 octobre, le syndicat scolaire a informé les communes membres d'un manque de crédits dans le budget du syndicat scolaire.

La somme demandée à la commune de Chantesse s'élève à 4.100 €.

Ce manque de crédits provient essentiellement d'heures supplémentaires non prévues lors du budget initial : ménage d'été, formation donc remplacement, 1 personne en plus à la cantine de Notre Dame de l'Osier, 1 personne en plus au temps périscolaire de Morette.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le virement de crédit suivant :

## **Fonctionnement**

Compte 6554 Participations  
+ 4 100 €

Compte 022 Dépenses imprévues  
- 4 100 €

ainsi que le paiement de 4 100 € au syndicat scolaire.

Des mesures d'économies devront être prises pour le budget 2016, il est demandé à chacun de réfléchir sur différentes propositions : suppression de la gratuité des garderies et/ou des temps périscolaires, limiter les formations, revoir le fonctionnement du ménage d'été, réduire la présence des ATSEM dans certaines classes.

## **4 - Remplacement du POS**

La commune de Chantesse possède actuellement le Plan d'Occupation des Sols comme document d'urbanisme.

Celui-ci devient caduque au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les diverses possibilités d'évolution de la commune en matière d'urbanisme sont :

Le Règlement National d'Urbanisme

La carte communale

Le Plan Local d'Urbanisme

La décision devra être prise avant le 31/12/15.

Une réunion de travail des élus est prévue le samedi 14 novembre 2015 à 9h30 en Mairie de Chantesse.

## **5 - Tour de garde des élections des 6 et 13 décembre**

Les élections régionales auront lieu le dimanche 6 décembre 2015 et le dimanche 13 décembre 2015 si 2<sup>ème</sup> tour.

Les élus sont invités à communiquer leurs disponibilités pour assurer les tours de garde du bureau de vote.

## **6 - Information programme Sud-Grésivaudan à Energie Positive**

Un document d'information est à disposition des élus en Mairie.

## **7 - Questions diverses**

**1) Subvention communale** : La société de pêche Arc en ciel a communiqué en mairie son bilan financier. Le Conseil Municipal, après discussion décide à l'unanimité d'accorder la somme de 200 € à la société de pêche pour l'année 2015.

**2) Repas de fin d'année** des élus et du personnel communal : la date est fixée au vendredi 29 janvier 2016, sauf contraintes du personnel communal.

**3) Vœux du Maire 2016** : la cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 9 janvier 2016 à 11h.

Séance close à 22 h 45